

3 A C
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Lotissement du Bouquet 24 Chemin du Bouquet
13790 Peynier
815 048 889 RCS AIX EN PROVENCE

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026**

Résolution d'affectation

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 90 735 euros de la manière suivante :

Origine

- | | |
|---|--------------|
| • Bénéfice de l'exercice | 90 735 euros |
| • Le compte « autres réserves » d'un montant de | 38 258 euros |

le tout formant un bénéfice distribuable de : 128 993 euros

Affectation

- | | |
|--------------------------------------|--------------|
| • A titre de dividendes aux associés | 46 000 euros |
|--------------------------------------|--------------|

De la manière suivante :

- | | |
|------------------------------|--------------|
| - M. CANTAVENERA Andréa | 18 400 euros |
| - M. CANTAVENERA Ange-Michel | 9 200 euros |
| - Mme CANTAVENERA Audrey | 18 400 euros |
- Le solde, soit 57 493 euros affecté au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 82 993 euros après affectation.

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la gérance.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 46 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

75 000,00 euros, soit 75,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 75 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :

50 000,00 euros, soit 50,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000, 00 euros

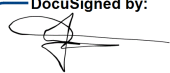
Exercice clos le 31 décembre 2024 :

71 500,00 euros, soit 71,50 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 71 500,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,
La Gérance,

DocuSigned by:

65A82D3D5B0A493...

3 A C
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Lotissement du Bouquet 24 Chemin du Bouquet
13790 Peynier
815 048 889 RCS AIX EN PROVENCE

Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Certifiés conformes,

La Gérance

DocuSigned by:

65A82D3D5B0A493...

Désignation de l'entreprise : SARL 3AC

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 24 CHEMIN DU BOUQUET

13790 PEYNIER

Durée de l'exercice précédent* 12

Número SIRET* 8150488900035

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 131122025		N-1 131122024				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
	Frais de développement *	CX		CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG						
	Fonds commercial	AH		AI						
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK						
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM						
	Terrains	AN		AO						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP		AQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS						
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 917	AU	877	1 040				
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	100 000	CT		100 000		100 000		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV						
	Créances rattachées à des participations	BB		BC						
	Autres titres immobilisés	BD		BE						
	Prêts	BF		BG						
	Autres immobilisations financières*	BH	1 500	BI		1 500				
	TOTAL (II)	BJ	103 417	BK	877	102 540		100 000		
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
En cours de production de biens		BN		BO						
En cours de production de services		BP		BQ						
Produits intermédiaires et finis		BR		BS						
Marchandises		BT		BU						
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW						
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY					
		Autres créances (3)	BZ	23 746	CA		23 746		16 300	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE						
Disponibilités		CF	17 391	CG		17 391		6 780		
COMPTES DE RÉGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				7 019	
		TOTAL (III)	CJ	41 137	CK		41 137		30 099	
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW								
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM								
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN								
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	144 554	1A	877	143 677		130 099		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	1 500	(3) Part à plus d'un an :	CR			
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Quadrant

Désignation de l'entreprise : SARL 3AC

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1....000.....)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	38 258	67 407
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	90 735	42 352
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	130 093	110 858
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	170	207
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	698	7 703
	Dettes fiscales et sociales	DY	10 991	11 026
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 724	304
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	13 584	19 240
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	143 677	130 099
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	13 584	19 240
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	170	207

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 3AC										Néant			*
			Exercice N						Exercice (N-1)				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC						
	Production vendue	Biens*	FD		FE		FF						
		Services*	FG	98 750	FH		FI	98 750	90 000				
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	98 750	FK		FL	98 750	90 000				
	Production stockée*						FM						
	Production immobilisée*						FN						
	Subventions d'exploitation						FO						
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)						FP						
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						F1						
	Autres produits (1) (11)						FQ	7 041	22				
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	105 791	90 022				
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS					
Variation de stock (marchandises)*						FT							
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU							
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV							
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	14 149	14 543					
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	1 552	1 839					
Salaires et traitements*						FY	41 563	49 331					
Cotisations sociales (10)						FZ	20 032	20 833					
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immo.	}	- dotations aux amortissements* (14)			GA	127	180				
				- dotations aux dépréciations			GB						
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*						GC					
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD							
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						G1							
Autres charges (12)						GE	18	1					
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	77 441	86 727					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	28 350	3 295					
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH						
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	71 500	40 000				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL						
	Reprises sur dépréciations						GM						
	Différences positives de change						GN						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						GO						
	Produits des cessions d'immobilisations financières						G2						
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	71 500	40 000				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ						
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	772	831				
	Différences négatives de change						GS						
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT						
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	772	831				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	70 728	39 169					
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - III - IV + V - VI)							60 270	40 465					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 3AC										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
Produits exceptionnels (7) (VII)										HD		805	
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7) (VIII)										HH	549		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(549)	805	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK	7 794	918	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	177 291	130 827	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	86 556	88 476	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	90 735	42 352	
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO			
(2) Dont { produits de locations immobilières										HY			
{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IG			
(3) Dont { - Crédit bail mobilier *										HP			
{ - Crédit bail immobilier										HQ			
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IH			
(5) Dont produits concernant les entreprises liées										IJ			
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées										IK			
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)										HX			
Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										RC			
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										RD			
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5										A2	1 201		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4			
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles										A8			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11													
dont cotisations Madelin A10													
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)										HS			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
CAISSE RET PROD A RECEVOIR										549			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS